

Réf: Dossier 301687

Avis de constitution

SOCIETE « BABYLONE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU DERRIERE  
SOCOCE, Lot 4180, Ilot 372

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BABYLONE »

Objet : import-export - Négoce international- Commerce en gros de tous types de produits agro-alimentaires et industriels

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU DERRIERE  
SOCOCE, Lot 4180, Ilot 372

Dirigeant(s) M DENON FERDINAND GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04135 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25152/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

